MARCHE SIMPLIFIE DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS PROCEDURE ADAPTEE

Passée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics

Publication : Site de l'AJI (http://aji-france.fr)

CAHIER DES CHARGES

Objet du marché : VOYAGE PEDAGOGIQUE EN ESPAGNE

Collège Les Violettes
3 avenue des Pins - Aucamville
BP 70221
31142 ST ALBAN CEDEX

Date limite de réception des offres : Vendredi 27 septembre 2024 à 12h00

Le présent cahier des charges fait référence au cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services, approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009.

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Collège Les Violettes

3 avenue des Pins - Aucamville

BP 70221 - 31142 ST ALBAN CEDEX

Pouvoir adjudicateur : Madame Isabelle CALLARD, Principale Suivi de l'exécution du marché : Madame Sophie LEITA, SG EPLE

2. OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le titulaire s'engage, dans les conditions financières convenues, à assurer les prestations suivantes dans le cadre d'un voyage scolaire en Espagne. Nombre de participants = 55 (50 élèves de 4° et 5 accompagnateurs).

Période envisagée : Du 6 au 11 avril 2025. Délai de validité des offres : 90 jours.

3. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché comprennent :

- L'offre du candidat avec les prix unitaires et le détail des prestations.
- Le présent cahier des charges valant règlement de la consultation.

4. PRESTATIONS

4.1 Programme du séjour

♦ Jour 1 : Dimanche 6 avril 2025

Départ du collège vers 7h.

Arrivée à Bilbao

Déjeuner (pique-nique emporté par les participants)

Visite audio-guidée du Musée Guggenheim. Découverte libre de Bilbao

Départ pour Santander

Installation, dîner et nuit dans les familles.

♦ Jour 2: Lundi 7 avril 2025

Petit-déjeuner en famille

Départ pour Tezanos

Atelier de fromage frais dans une ferme familiale (visite et dégustation)

Visite de la fabrique de Sobaos Joselin à Selaya

Déjeuner (pique-nique fourni par les familles).

Atelier initiation pelote basque

Retour dans les familles hôtesses. Dîner et nuit.

♦ Jour 3: Mardi 8 avril 2025

Petit-déjeuner en famille.

Départ pour Santillana del Mar.

Visite libre des Grottes et du Musée d'Altamira. Découverte libre du village

Déjeuner fourni par les familles.

Départ pour Comillas.

Visite guidée du Capricho de Gaudi. Découverte libre du village.

Goûter « chocolate con churros »

Retour à Santander.

Retour dans les familles hôtesses. Dîner et nuit.

♦ Jour 4 : Mercredi 9 avril 2025

Petit-déjeuner en famille.

Départ pour Fuente Dé.

Montée en téléphérique à la découverte des Pics d'Europe

Déjeuner fourni par les familles.

Départ pour Potes. Découverte libre du village. Rallye dans le village.

Retour sur Santander

Retour dans les familles hôtesses. Dîner et nuit

♦ Jour 5 : Jeudi 10 avril 2025

Petit-déjeuner en famille.

Visite guidée de Santander : tour panoramique en car, découverte de la Péninsule de la Magdalena et découverte du centre-ville à pied.

Découverte libre du marché.

Déjeuner fourni par les familles.

Promenade en bateau à la découverte de la baie de Santander

Dîner tapas au restaurant

Départ pour Aucamville vers 22h30

♦ Jour 6: Vendredi 11 avril 2025

Arrivée à Aucamville.

4.2 Prestations attendues

Le prix des prestations inclut :

- Tous les frais de transport (carburant, parking, péage, etc.) en autocar de tourisme (DVD/GPS/toilettes, **62 places minimum**). L'hébergement du ou des chauffeur(s) est inclus sans frais supplémentaire.
- La pension complète en famille hôtesse du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 5 pour tous les participants (élèves et accompagnateurs).
- Le dîner du jour 5 dans un restaurant.
- Deux élèves au minimum et quatre élèves au maximum seront hébergés dans chaque famille. Une attention particulière sera portée aux garanties fournies par les candidats sur la qualité des familles d'accueil proposées. L'hébergement devra se faire à Santander ou à proximité.
- Un responsable local bilingue sur place chargé de l'accueil et de la coordination sur place.
- Les réservations des sites et musées et leurs entrées selon le programme défini au point 4.1.

Le prix ne comprend pas :

- Le déjeuner du jour 1 (fournis par les participants).
- Les dépenses personnelles.

Le prix du marché revêt la forme d'un prix forfaitaire et global, ferme et non révisable, qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation.

Le chauffeur proposé par le candidat devra être autonome et connaître la localisation des lieux de visite ainsi que les conditions de circulation en Espagne.

4.3 Assurance

Une assurance annulation pour tous les participants sera chiffrée et incluse.

L'offre prévoira une clause d'annulation pour attentat, catastrophe naturelle ou autre cause entraînant l'interdiction des voyages scolaires par les autorités françaises.

5. EXECUTION DU MARCHE

Le soumissionnaire indiquera dans son offre les modalités de déplacement, les conditions d'hébergement, les conditions de restauration, le détail des prestations annexes et le tarif de toutes les visites. Le coût de la prestation comprend la participation des élèves et des accompagnateurs sans distinction.

Le versement par l'organisateur d'une somme en espèces ou par carte bancaire préchargée pour les dépenses sur place ne sera pas accepté.

Le montant du marché est porté dans l'acte d'engagement avec le détail des prix et calculs conduisant à sa détermination. Le candidat devra être titulaire d'une licence d'agent de voyage ou d'un agrément de tourisme s'il s'agit d'une association. Le candidat respectera les conditions réglementaires de sécurité en matière de transport.

6. MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement se fera sur production de factures et sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire du titulaire.

Un acompte égal à 30 % de la somme totale sera versé à la signature du contrat, par virement administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture.

Un deuxième acompte sera versé entre 70 et 60 jours avant le départ, dans les mêmes conditions.

Le solde du voyage sera versé après service fait ou avant le départ dès lors que tous les documents permettant son bon déroulement auront été fournis.

7. CONTENU ET DEPOT DES OFFRES

Le candidat doit présenter une offre conforme au programme prévisionnel. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

A l'appui de son offre, le candidat doit produire les documents prévus à l'article 45 du code des marchés publics :

- la justification de l'inscription au registre du commerce.
- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle, technique et financière.
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet.
- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat
 - * a satisfait aux obligations légales et fiscales.
 - * n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir.
- * n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail. Cette offre peut être transmise avec la mention « Marché à Procédure Adaptée Voyage en Espagne, Ayril 2025 » :
 - > par dépôt de l'offre sur le site de l'AJI.
 - > par courriel à l'adresse : <u>0311632f-gest@ac-toulouse.fr</u>

Date limite de dépôt des offres : le vendredi 27 septembre 2024 à 12h00

8. CRITERES D'ATTRIBUTION

Afin de déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants :

Prix des prestations : 30 %

Qualités des prestations proposées : 50 % Qualité de service du prestataire : 20 %

L'offre la mieux classée sera retenue.

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande de renseignement complémentaire peut être adressée à Madame Sophie LEITA, SG EPLE.

Tél: 05 62 75 94 10 Fax: 05 62 75 94 11

Courriel: 0311632f-gest@ac-toulouse.fr